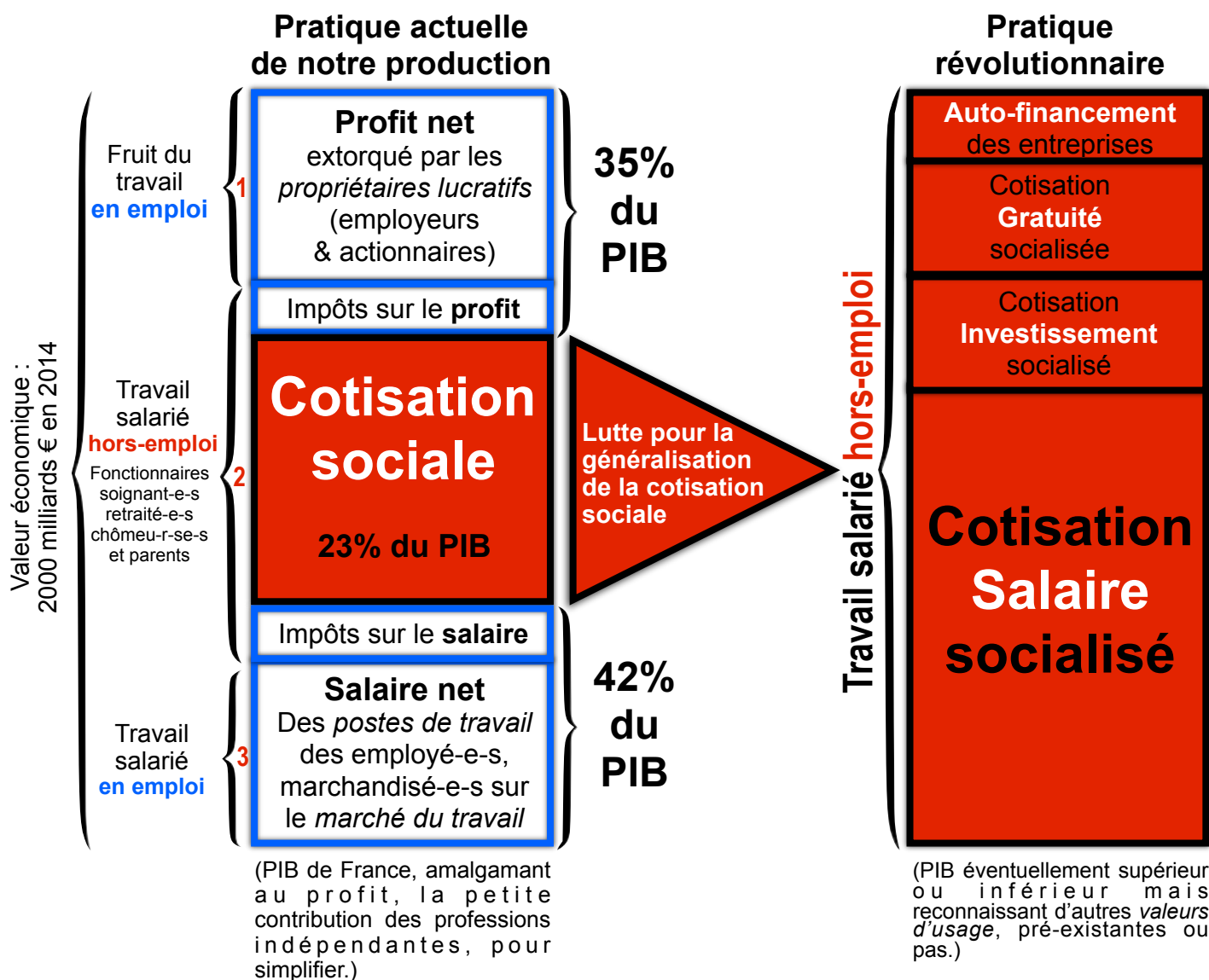


L'emploi, c'est pas une vie...

Généralisons les **salaires à vie** et les **co-propriétés d'usage** !

Travaillons tou-te-s dans des collectifs sans employeur, sans actionnaire et sans prêteur : en organisant nous-mêmes ce que nous produisons et utilisons, et en généralisant les caisses de la **Sécurité Sociale** pour qu'elle soit pleinement interprofessionnelle et unifiée sous contrôle des salarié-e-s !



Réseau Salarariat est une association d'éducation populaire, que vous pouvez suivre ou rejoindre dans votre région :

- <http://reseau-salarariat.info>
- coordinateur@reseau-salarariat.info

PRATIQUE CAPITALISTE

Propriété lucrative

Possession générant une plus-value, extorquée sur le travail d'autrui : actions, profit, redevance, épargne supérieure à l'inflation, loyer supérieur aux coûts d'entretien,... Malgré sa pratique répandue car *naturalisée* depuis des siècles, elle doit être totalement abolie afin de renverser la classe capitaliste qu'elle institue légalement en classe sociale dirigeante.

Fiscalité

L'impôt-salaire qui reconnaît une production de valeur hors-emploi en payant les salariés des services publics ou de la protection sociale, fût bien un progrès. Cependant, avant d'en ponctionner une partie, elle implique que la valeur soit d'abord distribuée aux propriétaires lucratifs et aux salariés en emploi. Ainsi elle légitime les institutions capitalistes et favorise une citoyenneté de riches faisant la charité à des pauvres, en accréditant l'idée d'une ponction au profit des pauvres, alors que la cotisation sociale fonde une citoyenneté de producteur-riche-s en les reconnaissant directement comme source d'une partie de la valeur.

Emploi

Institution construite par les *conventions collectives* pour lutter contre le *salaire à la productivité*. La négociation du salaire avant toute production aboutit, au terme d'un rapport de force collectif, à l'attribution d'une *qualification au poste de travail*. Mais perdure dans l'emploi, la dictature du temps et la subordination au bon vouloir de l'employeur qui décide en fonction de ses intérêts d'employer ou de licencier, ainsi que des fins, moyens et lieux de la production. Ce qui maintient le mortifère *chantage à l'emploi*, causant *chômage* et *assistance étatique*.

PRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

1 Co-propriété d'usage

Les outils de travail doivent appartenir aux salarié-e-s qui les utilisent en décidant eux-mêmes des fins, moyens et lieux de leurs activités. Cela requiert l'entière maîtrise de l'investissement et une démocratie sociale d'institutions aux intérêts conflictuels, anticipée aujourd'hui par des coopératives et associations : transparence, vote par valeurs, tirage au sort, révocation,...

2 Cotisation sociale

Conquête décisive de la classe ouvrière du XX^{ème} siècle, la cotisation sociale est, tout comme le *salaire net* : du salaire. Collectée, sans accumulation financière donc sans *chantage à la dette*, elle répercute dans les *prix* ce *salaire socialisé* qui reconnaît la production non-marchande et collective de personnes libérées de la *dictature du temps*, du *marché du travail* et de la *prédation du profit*. L'exonérer ou la moduler, c'est mener la *guerre au salaire*, ou bien ne pas voir qu'elle est, depuis 1945, une bombe massive amorcée au sein de la pratique capitaliste du travail.

3 Salaire à vie

En même temps que l'accession au *suffrage universel* scelle la *majorité politique* des citoyens, le salaire à vie scelle leur majorité économique par l'attribution d'une qualification irrévocable. Ainsi il affirme, contrairement au capitalisme, que ce sont les personnes qui produisent et non des choses comme le *poste de travail* dans l'*emploi* ou le parcours professionnel dans l'*employabilité*. Le salaire à vie existe depuis des années pour des millions de personnes dans la fonction publique et la retraite par répartition sans contribution préalable.

Qualification

Institution salariale permettant, par une reconnaissance économique entièrement politique, de décider collectivement :

- de ce qui a de la *valeur économique* ou pas, parmi toutes les *valeurs d'usage* produites
- du niveau de *salaire* attribué, au *poste de travail* dans l'*emploi* ou à la personne dans le *salaire à vie*, à partir de critère (diplômes, expérience, responsabilités, pénibilité, utilité sociale,...) qui resteront probablement l'objet d'une lutte irréductible.

Cet homme travaille, aliéné à cause de l'**emploi**

Aide-soignant salarié d'une association d'aide à domicile



Cette femme, avec son **salaire à vie**, travaille, libérée de l'**emploi**

Femme qui prend soin de son père âgé, chez elle

